

LIBERTÉ POUR VINCENZO VECCHI

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 24 OCTOBRE 2019

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) se joint au comité de soutien de Vincenzo Vecchi, militant italien, condamné en Italie sur le fondement du code Rocco, adopté sous le régime mussolinien, à une peine de treize ans d'emprisonnement à la suite de faits de dégradations qu'il aurait commis au cours des manifestations du G20, à Gênes, en 2001.

Deux mandats d'arrêts européens ont été émis dont l'un portait sur une condamnation déjà exécutée et dès lors non avenue. Cette demande des autorités italiennes, alors sous l'égide de Matteo Salvini, a entraîné son arrestation en Bretagne, le 8 août dernier, et son placement en détention provisoire dans l'attente de l'examen des requêtes italiennes. La justice française a sollicité des compléments d'information à ses homologues italiens, afin d'apprecier la validité de ces procédures.

La LDH rappelle que le contexte politique dans lequel s'inscrit cette lourde condamnation et l'instrumentalisation de la procédure du mandat d'arrêt européen à l'encontre d'opposants politiques doit susciter la plus grande attention et les plus grandes réserves de la part de la justice française. Nous demandons le rejet des demandes italiennes et la libération de Vincenzo Vecchi.

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898

